

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne les comptes rendus des deux dernières séances qui sont approuvés par l'ensemble des membres présents.

### **CHOIX DU PRESTATAIRE POUR MISSION CPS**

Dans le cadre de la mise en sécurité du clocher de l'église Saint Martin Monsieur le Maire présente différents devis pour le contrôle technique et la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé. Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition la moins onéreuse de l'entreprise QUALICONSLT.

### **CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE R.N.7**

Monsieur le premier adjoint présente au Conseil municipal les devis concurrents pour le relevé topographique et hydraulique au niveau de la Route Nationale 7 Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, le bureau d'études HYDRETUDES de ROMANS SUR ISERE pour un montant de 2 330 euros H.T.

### **TRAVAUX DE VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION**

A l'unanimité, le Conseil municipal demande au Conseil Général une subvention aussi élevée que possible pour les travaux de voirie d'un montant 32 345,90euros H.T.

### **ZONE ARTISANALE C.N.R.**

La zone artisanale C.N.R. obéissant aux critères fixés par les statuts de la Communauté de Communes, le Conseil municipal, à l'unanimité, demande au conseil communautaire de déclarer la zone artisanale C.N.R. comme zone d'activité d'intérêt communautaire.

pour extrait  
en Mairie, le 3 décembre 2012  
le Maire,